

Réunion du Conseil communal.

**A V I S.**

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 31 janvier 2022 à 19 heures 30, au Vert Galant, Place Communale, 5 à 1320 Beauvechain.

**ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE :**

**Conformément à l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et l'article 12 du ROI, les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour de la séance, à la demande expresse de Monsieur Eric EVRARD, conseiller communal du groupe NENA**

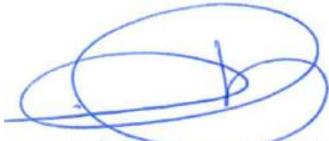
**Séance publique**

13. Participation de l'administration communale aux frais liés au recours au Conseil d'Etat lancé par Beauvechain Zone Villageoise à l'encontre de la décision du Ministre Borsus concernant la société Boiron - Décision - Proposition complémentaire à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Eric EVRARD, Conseiller communal du groupe NENA (Art. 12 du R.O.I. du Conseil communal et Art. L1122-24 du CDLD).
14. Amélioration de la visibilité des Conseils communaux - Décision - Proposition complémentaire à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Eric EVRARD, Conseiller communal du groupe NENA (Art. 12 du R.O.I. du Conseil communal et Art. L1122-24 du CDLD).

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :

La Directrice générale,



Delphine VANDER BORGHT

La Bourgmestre,



Carole GHIOT